

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ajournée du 13 septembre 2010 du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 21 septembre 2010, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum:**

La mairesse: Pauline Ouimet  
Les conseillers: Bernard St-Louis, Raymond Brazeau, Robert Nault

Sont absents les conseillers : Michel St-Louis – Hugo Bondu et Jacques de Foy

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**286-09-2010**

**Réouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de rouvrir la séance à 19 h 15.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

\*\*\*\*\*

**287-09-2010**

**Ajout d'un sujet à l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour :

6.7 Travaux d'urgence chemin Léonard

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

**288-09-2010**

**Demandes de déneigement de chemins sur propriétés privées**

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'accepter les demandes de déneigement de chemins sur propriétés privées présentées par :

- M. Richard Rycroft et Mme Crystal Rondeau - 26, chemin des Pins
- Mme Émilienne St-Louis – 10, chemin des Peupliers
- M. Alain Paré et Mme Lucie Gratton – 16, chemin Baie-Laplante

et ce, conditionnellement à ce que les camions puissent virer facilement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

\*\*\*\*\*

289-09-2010

**Travaux d'urgence sur le chemin Léonard**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf doit faire exécuter des travaux de stabilisation sur le chemin Léonard suite à un affaissement d'une section dudit chemin;

CONSIDÉRANT que des estimations ont été demandées auprès de trois entrepreneurs en excavation, qui sont venus sur les lieux voir les travaux à être effectués, soit :

<b>Entrepreneur</b>	<b>Prix de l'estimation taxes incluses</b>
Excavation Lafleur Ltée	9 594,38\$
Gaétan Lacelle Excavation inc.	33 806,06\$
Serge Diotte Excavation	Ne désire pas exécuter les travaux

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu de retenir les services d'Excavation Lafleur Ltée pour effectuer lesdits travaux de stabilisation d'une section du chemin Léonard.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 21 septembre 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

290-09-2010

**Recommandations de la Table de concertation de Lac-du-Cerf – Entente PQAf 2008-2013 et PAIF 2010-2011 entre la Table locale de concertation de Lac-du-Cerf, la municipalité de Lac-du-Cerf et les bénéficiaires de l'UAF 064-52**

CONSIDÉRANT les recommandations de la Table de concertation de Lac-du-Cerf relativement aux modifications à être apportées à l'entente quinquennale 2008-2013 et l'entente annuelle 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu :

- d'accepter l'entente modifiée PQAf 2008-2013 première modification entre la Table locale de concertation de Lac-du-Cerf, la municipalité de Lac-du-Cerf et les bénéficiaires de l'UAF 064-52, en date du 16 septembre 2010 dans laquelle l'article 4 e est modifié comme suit :
  - 4 e. des bandes de protection pour les sentiers de motoneiges et de VTT, du Mont-Limoges et son chemin d'accès ainsi qu'au chemin des Lacs Carrés (identifié en bleu sur la carte jointe), plus particulièrement dans le cas des CPRS.

- d'accepter l'entente modifiée PAIF 2010-2011 entre la Table locale de concertation de Lac-du-Cerf, la municipalité de Lac-du-Cerf et MC Forêt inc. dans laquelle une partie de l'article est modifiée comme suit :

4. ... La pruche sera laissée intacte. ...

- d'autoriser madame Pauline Ouimet, mairesse, et madame Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer lesdites ententes, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf;
- de mandater monsieur Michel St-Louis, conseiller, à signer lesdites ententes, pour et au nom, de la Table de concertation de Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

\*\*\*\*\*

**291-09-2010**

**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu de lever la séance à 19 h 21.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Pauline Ouimet  
maïresse

Jacinthe Valiquette,  
secrétaire-trésorière et directrice générale

*Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..*

Pauline Ouimet  
maïresse